

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 27 /2023

Annaba le, 19/01/2023

A

Monsieur : Rezzag Salem Sofiane
Gérant de l'entreprise RSS TECH

OBJET : Mise en demeure N°01

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution des travaux de pose de cable FO au niveau de la cité 104 logts RHP + cité 200 logts Besbessa , confié à votre entreprise par BC 220554 et ODS 79/2022 du 08/09/2022 avec un délai de 30 jours, et en dépit des recommandations qui vous ont été adressées lors de la sortie de réception de ce projet en date du 05/01/2023 ,or nous constatons qu'à ce jour, aucune réserves n'a été normalisées malgré l'expiration du délai accordé (10 jours).

A cet effet, je vous mets en demeure pour la normalisation des réserves signalées sous huitaine à compter de la date de ce courrier.

Salutations.



19 JAN. 2023

Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba
Signé: GAQUAOUI Salim